SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: enterprises de la province de liege

En vigueur au 01/06/2016 (Dernière actualisation de la page 03/06/2016)

Indexation de 1% en 06/2016. En cas d'indexation en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	12.4843		
Spécialisé	12.8448		
Spécialisé +	13.0785		
Qualifié	13.5903	14.1485	14.2602
Qualifié +	14.3716	14.8976	14.9984